

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

M22- 0012772

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

5149

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

YASSINE HAKOUESSINE

Date de naissance :

01 - 01 - 76

Adresse :

HAY MOHAMED FAKIR N° 73  
CASA

Tél. :

06 66 44 369

Total des frais engagés :

335

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Asmaa AL HALOUI  
Hepato-Gastro Entérologue  
272, Bd El Khalili Hay Mly Abdellah  
Tel. : 05 22 82 65 55  
Ah Chack Casablanca

Date de consultation :

15/11/2022

Nom et prénom du malade :

Yassine LA HALOUI

Age :

Lien de parenté :

Soi-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Goutte

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/2011	CHIRURGIE			<i>DR. Asmaa AL HALOUI 272, Bd El Khaïr, Ain Chock, Casablanca, Maroc Tél: 05 22 52 77 75 - M. Appelou</i>
				<i>Reproto-Gastro-Enterologue</i>
				<i>Ain Chock, Casablanca, Maroc</i>
				<i>Tél: 05 22 52 77 75</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

**RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>DR. ASMAA AL HALOUI - Tel: 0520 700 500</i>	15/11/2012	B: 250 IN.P.E: 0520 63654	335 DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
<img				

# Dr Alhaloui Asmaâ

Spécialiste des Maladies  
de l'Appareil Digestif

Endoscopie - Echographie  
Proctologie

Diplômée de la Faculté de  
Médecine de Montpellier - France



## الدكتورة الحلوى أسماء

اختصاصية في أمراض الجهاز  
الهضمي والمخرج والبواسير

الفحص بالصدى  
الفحص بالمنظار الداخلي

خريجة كلية الطب بمونبولي - فرنسا

15 / 11 / 2022

Casablanca, le:

Dr ASMAA AL HALOUI  
Hépato-Gastro Entérologue  
272, Bd El Khalil Hay Mly Abdellah  
Ain Chock - Casablanca  
Tél.: 05 22 52 77 55

M

Yassine Lahouari

le tel TRUST

des elle .





Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

**Dr. KHATTABI FILALI SOPHIA**

Pharmacienne Biologiste

Page 1 / 1

**Date du prélèvement :** 19-11-2022  
**Édité le :** 21-11-2022



**M. YASSINE Lahoussine**  
Dossier N° : 2211151  
Prescripteur : Dr ALHALOUI ASMAÄ

## MICROBIOLOGIE

### **IFOB TEST : DOSAGE DU SANG DANS LES SELLES** (Détection quantitative immunologique de sang dans les selles)

Résultat:

<10 µg/g

(<15)



**LABORATOIRE BIOQODS**  
Dr Sophia KHATTABI FILALI  
Biologiste  
32 Bd Yaffa (angle Bd Al Qods)  
Résidence les Princes, 1<sup>er</sup> étage,  
N°1 - Tél : 0520-700-500

Tél : 05 20 700 500  
Gsm : 0771 99 81 81

# LABORATOIRE BIOQODS D'ANALYSES MEDICALES

Bd Al Qods, Résidence les princes, Immeuble B, 1er étage, n°1 – Ain Chock – CASABLANCA  
Tél : 0520 700 500 / 0771 99 81 81 – Patente : 34003316 – IF : 45952858 – ICE : 002617849000037

INPE : 

## FACTURE N : 220001321

Casablanca le 19–11–2022

M. YASSINE Lahoussine

Date de l'examen : 19–11–2022

Récapitulatif des analyses		
Analyse	Clé	Coefficient
DOSAGE SANG DANS LES SELLES DOSAGE	B	250

Total des B: 250

TOTAL DOSSIER : 335 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent trente-cinq dirhams .

LABORATOIRE BIOQODS  
Dr Sophia KHATTABI FILALI  
Biologiste  
32 Bd Yaffa (angle Bd al Qods)  
Résidence des princes, 1er étage,  
N°1 - Tél : 0520-700-500